



Règlement général de la Corrida de Château-du-Loir
Samedi 09 Décembre 2024

1) Course pédestre dans les rues de Château-du-Loir

2) *Organisateur :*

CO Château du Loir Athlétisme
Allée Laurent Fignon
72500 Château-du-Loir
Contact : coc.athletisme@laposte.net
Site : <http://www.cocathletisme.fr>

2) *Conditions de participation*

Les épreuves sont ouvertes à tous les licenciés FFA et non licenciés FFA :

- 10 kms Solo et Relais à partir de cadet (Nés(es) en 2008 et avant)
- Parcours Famille de 800m ouvert aux enfants nés(es) avant le 09/12/2017, à condition d'être accompagnés par au moins une personne âgée de plus de 15 ans. L'inscription se fera uniquement sur place, le jour de la course, sur présentation des pièces d'identité. Pour ce parcours le certificat médical n'est pas obligatoire.

Attention : catégories d'âge suivant année en cours FFA.

Conformément à l'article 231.2.3 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- Soit d'une licence sportive Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass'running, délivrée par la FFA , en cours de validité à la date de la manifestation.
- Soit FCD (Fédération des Clubs de la défense), FFSA (Fédération Française du sport adapté), FFH (Fédération Française Handisport), FSPN (Fédération Sportive de la Police Nationale), ASPTT (Fédération Sportive des ASPTT), FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France), FSGT ((Fédération Sportive et Gymnique du Travail), UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) : la mention « athlétisme ou course à pied en compétition » doit apparaître.
- Soit pour les non licenciés ou non FFA : Un certificat médical de non contre-indication de la pratique de l'athlétisme **en compétition** ou de la course à pied **en compétition** » ou sa photocopie, de moins d'un an le jour de l'épreuve ou sa copie certifiée par l'intéressé.

4) *Droit d'inscription :*

Le droit d'inscription est de

Tarif	Licenciée(e) FFA	Non Licencié(e) FFA	Sur place
10km Solo	8 €	8 €	13 €
10km Relais (équipe)	12 €	12 €	17 €
Parcours Famille	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Les inscriptions pourront se faire sur le site du club <https://www.espace-competition.com/>, jusqu'au Vendredi précédent la compétition à 12 h au plus tard. Inscription possible sur place jusqu'à 30 minutes avant le départ.

RETRACTATION : pas de rétractation possible

5) Assurances :

L'organisateur est couvert par la police responsabilité civile souscrite par la FFA.

Individuelle accident : Les athlètes licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée aux licences en cours de validité. Il incombe aux autres coureurs non licenciés de s'assurer personnellement.

Le suivi médical sera assuré par la Croix rouge française.

6) Règles sportives :

Les dossards seront à retirer jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course. Obligation de présenter votre pièce d'identité pour retirer votre dossard. Tout échange de dossard est interdit, l'organisation se décharge de toute responsabilité pour tout accident concernant des athlètes ayant échangé leur dossard.

Le dossard sera récupéré par l'organisation après la ligne d'arrivée.

Description de la course.

Le 10km s'effectuera sur 4 boucles en ville.

Le 10km relais s'effectue sur le même parcours, le passage des relais se fera **Place Lemonnier**

Le départ et l'arrivée seront effectués près de la place de l'hôtel de ville

Le port du dossard est obligatoire, **il doit être porté devant** et entièrement visible.

Ravitaillement (et épongeage si les conditions l'exigent) à l'arrivée.

Droit à l'image : L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises lors de l'épreuve dans le but de promouvoir cette dernière. En vous inscrivant, vous abandonnez votre droit à l'image.

7) Classement et récompenses

Les récompenses seront remises à la fin de la course. Aucun lot ne pourra être remis après la cérémonie de remise des récompenses.

Les classements seront communiqués à l'issue de la course et diffusés sur le site

<https://www.espace-competition.com/>, au plus tard le lendemain.

TABLEAU DES RECOMPENCES		
10kms solo	HOMMES	FEMMES
1 ^{er}	40€	40€
2 ^{ème}	30€	30€
3 ^{ème}	20€	20€

10kms Relai	HOMMES	FEMMES	MIXTE
1 ^{er}	40€	40€	40€
2 ^{ème}	30€	30€	30€
3 ^{ème}	20€	20€	20€

8) Annulation

Les organisateurs de l'épreuve déclinent toute responsabilité en cas de vol. Ils se réservent le droit d'apporter toutes modifications qu'ils jugeront nécessaires à l'ensemble de l'organisation. En

cas de force majeure, catastrophe naturelle ou de toute autre nature mettant en danger la sécurité des personnes, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

9) Litiges

Le président du COC Athlétisme club organisateur ou son représentant, est le responsable de la corrida, et de ce fait est habilité à prendre toute décision en cas de litige ou problème survenant pendant la manifestation